

Rapport 2019 sur le marché de l'assurance

Préambule

Le présent rapport propose un aperçu du marché suisse de l'assurance en 2019. Le premier chapitre contient des informations sur l'ensemble du marché. Les trois chapitres suivants proposent des données détaillées concernant les branches « Vie », « Dommages » et « Réassurance ».

Les chiffres présentés ayant été recueillis sur une base statutaire, les modifications de la valeur des actifs et des passifs ne correspondent généralement pas aux adaptations de la valeur de marché. Les emprunts, par exemple, sont portés en compte au coût amorti (*amortized cost*), ce qui rend les valeurs au bilan insensibles aux taux d'intérêt. Au passif, les provisions des entreprises d'assurance-vie ne sont pas actualisées avec la structure des intérêts prévalant sur le marché, mais avec les intérêts techniques. Dans le cas des entreprises d'assurance dommages, les provisions sont généralement calculées sans actualisation, à l'exception en particulier des rentes de l'assurance-accidents.

Les données consolidées relatives au bilan, au compte de résultats et au Test suisse de solvabilité (SST) comprennent uniquement les valeurs des entreprises individuelles d'assurances soumises à la surveillance de la FINMA en tant qu'établissements. Les informations sur la fortune liée et sur les primes incluent en outre les chiffres des succursales suisses d'assureurs étrangers surveillées par la FINMA et ceux des caisses-maladie exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire.

Depuis le recensement annuel de 2019, la FINMA collecte les données nécessaires à la surveillance des entreprises d'assurance sur la base d'un plan comptable révisé. La FINMA a adapté la structure actuelle

de collecte de données aux règles de présentation des comptes figurant dans l'[ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances](#) et dans les nouvelles normes comptables du Code des obligations. Étant donné que la part des réassureurs dans les provisions techniques, notamment, est désormais inscrite à l'actif (alors qu'elle l'était auparavant au passif) et que les liquidités et les créances sur instruments financiers dérivés ne font plus partie des placements de capitaux, certains indicateurs publiés dans le rapport 2018 sur le marché de l'assurance, tels que le total du bilan, les placements de capitaux, les engagements actuariels, les bénéfices sur les placements de capitaux, le rendement des placements ainsi que les données sur l'allocation des actifs diffèrent des chiffres de l'année précédente publiés dans le présent rapport.

Avec le recensement 2019, le présent rapport contient pour la première fois les données relatives à la comptabilité de la prévoyance professionnelle, remplaçant, comme annoncé dans le rapport de l'année dernière, le rapport sur la transparence de la comptabilité professionnelle. Les données relatives à la comptabilité de la prévoyance professionnelle figurent dans le chapitre « Entreprises d'assurance-vie », à la section « [Comptabilité de la prévoyance professionnelle](#) ».

Les données sur le marché de l'assurance figurant dans le présent rapport ainsi que dans le rapport sur les assureurs ont été mises à disposition par les entreprises d'assurance. La FINMA vérifie la plausibilité de ces données, sans pour autant en garantir l'exactitude.

Table des matières

4 Ensemble du marché

4 Entreprises et branches d'assurance assujetties

5 Indicateurs

7 Placements de capitaux

7 Placements de capitaux dans la fortune totale

7 Répartition de la fortune totale

8 Rendement des placements de capitaux dans la fortune totale

9 Entreprises d'assurance-vie

9 Indicateurs

11 Répartition de la fortune

13 Évolution des primes

14 Parts de marché dans les affaires directes suisses

15 Réserve mathématique

16 Évolution des fonds propres

17 Comptabilité de la prévoyance professionnelle

17 Récapitulatif

18 Processus d'épargne : charge due au renforcement des réserves mathématiques pour les rentes

20 Processus de risque : résultats en baisse pour les risques de décès et d'invalidité

21 Un processus de frais toujours légèrement négatif

22 Provisions techniques : le recul des taux d'intérêt rend nécessaires des renforcements supplémentaires

23 Fonds d'excédents

24 Évolution des principaux indicateurs

25 Entreprises d'assurance dommages

25 Indicateurs

27 Répartition de la fortune

27 Titres à revenu fixe

27 Placements dans des participations

27 Autres positions

27 Allocations des actifs des assureurs dommages

29 Évolution des primes dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)

30 Parts de marché dans les affaires directes suisses

31 Taux de sinistres dans les affaires directes suisses

32 Évolution des fonds propres

33 Assureurs-maladie

33 Indicateurs

34 Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

35 Réassureurs

35 Indicateurs

37 Répartition de la fortune

39 Évolution des primes

40 Taux de sinistres

41 Évolution des fonds propres

42 Glossaire

Ensemble du marché

Entreprises et branches d'assurance assujetties

Aperçu des entreprises et branches d'assurance assujetties, 2018-2019

	2019	2018
Assureurs-vie, dont	19	19
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse	16	16
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères	3	3
Assureurs dommages, dont	118	114
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse (y compris 18 entreprises d'assurance-maladie complémentaire [2018: 18])	72	70
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères (y compris 2 entreprises d'assurance-maladie complémentaire [2018: 2])	46	44
Total des réassureurs, dont	50	54
– réassureurs	25	27
– captives de réassurance	25	27
– Caisses-maladie exploitant l'assurance-maladie complémentaire	11	12
– Total des entreprises d'assurance et caisses-maladie assujetties	198	199
– Groupes d'assurance (groupes et conglomérats)	6	6

Indicateurs

Durant l'exercice 2019, les entreprises suisses d'assurance ont réalisé un résultat agrégé de 15,2 milliards de francs suisses, ce qui correspond à une hausse de 44 % par rapport à l'année précédente. Alors que les assureurs-vie ont fait état d'une hausse modérée de leurs bénéfices annuels (+8 %), lesquels se chiffrent à 1,5 milliard de francs, les assureurs non-vie ont vu leurs bénéfices bondir de 3,3 milliards de francs (soit une progression de 49 %) pour s'établir à 10,1 milliards de francs. Cette amélioration des résultats annuels s'explique principalement par une

nette augmentation des bénéfices résultant des activités de placement par rapport à l'année précédente. Les bénéfices annuels des réassureurs se sont accrus, passant de 2,4 milliards de francs l'année précédente à 3,6 milliards de francs au cours de l'exercice sous revue (+49 %).

Les fonds propres des assureurs suisses ont augmenté de 3,9 milliards de francs au total durant l'exercice 2019, soit une hausse de 4,7 %, atteignant ainsi 87,8 milliards de francs. Le rendement des fonds

Indicateurs de l'ensemble du marché, 2018-2019

En milliers de CHF	2019	2018	+/- en %
Primes brutes comptabilisées	129 167 737	114 023 955	13,3
Paiements pour cas d'assurance	100 152 287	86 960 107	15,2
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	-13 753 834	-10 244 153	34,3
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	2 673 598	86 199	nd.
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	24 592 378	21 846 974	12,6
Impôts	1 770 293	1 305 503	35,6
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	24 941 028	15 593 881	59,9
Bénéfices annuels	15 219 352	10 575 877	43,9
Total du bilan	712 205 273	713 353 874	-0,2
Placements de capitaux	541 749 470	546 858 131	-0,9
Engagements actuariels	505 507 542	512 125 422	-1,3
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	87 759 710	83 846 496	4,7
	2019 en %	2018 en %	+/- en points de pourcentage
Rendement des placements	4,76	2,92	+1,84
Rendement des fonds propres	17,34	12,61	+4,73
Ratio de solvabilité SST	226	219	+7
Ratio de couverture de la fortune liée	112	111	+1

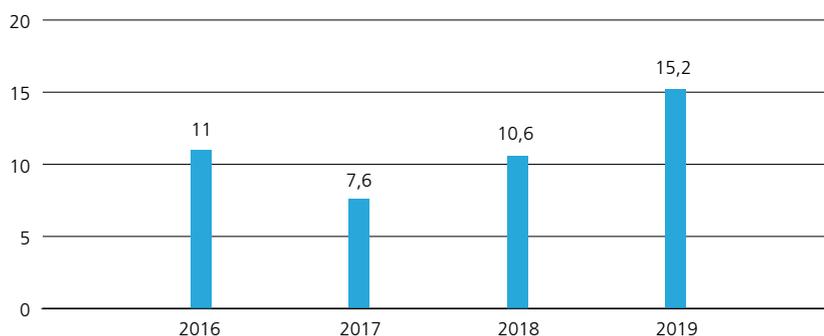
propres a enregistré une augmentation de 4,73 points de pourcentage et s'élève à 17,34 %.

Le ratio de couverture de la fortune liée a progressé d'un point de pourcentage durant l'année sous revue pour s'établir à la fin de l'année à 112 %. Le ratio de

solvabilité selon le Test suisse de solvabilité affiche 226 %, soit une augmentation de 7 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

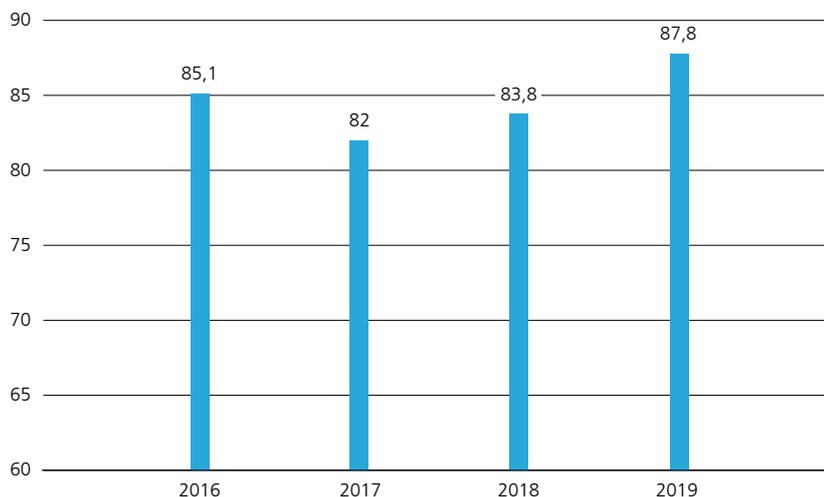
Bénéfices annuels sur l'ensemble du marché

En milliards de CHF



Fonds propres sur l'ensemble du marché

En milliards de CHF



Placements de capitaux

Le chapitre qui suit fournit des informations sur la fortune totale et sur le rendement des placements de la fortune totale affiché en 2019 par les entreprises suisses d'assurance.

Placements de capitaux dans la fortune totale

Les placements de capitaux des entreprises suisses d'assurance ont baissé au total de 0,9 % au cours de l'exercice 2019 et s'élevaient à 541,8 milliards de francs en fin d'année. Les placements de capitaux des entreprises d'assurance-vie se sont réduits de 12,8 milliards de francs (-4 %) pour s'établir à 307,8 milliards de francs, alors que ceux des assureurs non-vie ont légèrement augmenté et atteignaient 142,3 milliards de francs à la fin de l'année. Les placements de capitaux des réassureurs se sont accrus de 7,1 % et se chiffraient à 91,6 milliards de francs.

Répartition de la fortune totale

Le bas niveau des taux a conduit à une nouvelle baisse des placements à taux fixe dans la fortune des entreprises suisses d'assurance. Avec une part de 45 % de l'ensemble des placements, ils restent cependant la première catégorie de placement de la fortune. Les assureurs-vie ont placé 50 % (-2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente), les assureurs non-vie 35 % (-2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente) et les réassureurs 42 % (pourcentage inchangé) de leurs capitaux dans des titres à revenu fixe. Le portefeuille d'hypothèques et de biens immobiliers a diminué durant l'exercice sous revue tandis que la valeur des placements alternatifs et des participations a augmenté.

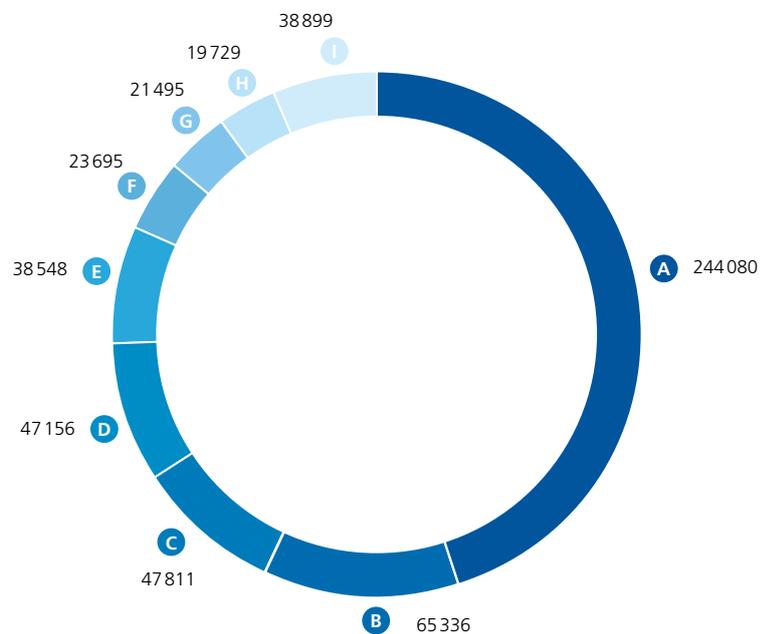
Allocation des actifs sur l'ensemble du marché

En milliers de CHF	2019	2019 en %	2018	2018 en %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	47 156 143	9	51 027 658	9
Participations	65 336 316	12	60 193 825	11
Titres à revenu fixe	244 079 530	45	253 636 675	46
Prêts	19 729 486	4	19 609 740	4
Hypothèques	38 547 746	7	40 475 310	7
Actions	23 695 200	4	22 768 523	4
Placements collectifs de capitaux	47 810 923	9	49 090 428	9
Placements alternatifs	16 822 734	3	13 207 567	3
Autres placements de capitaux	17 076 771	3	17 939 442	3
Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds	21 494 621	4	18 903 963	4
Total des placements de capitaux	541 749 470	100	546 858 131	100

Allocation des actifs sur l'ensemble du marché, 2019

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Participations
- C** Placements collectifs de capitaux
- D** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- E** Hypothèques
- F** Actions
- G** Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds
- H** Prêts
- I** Ensemble des autres placements de capitaux



Rendement des placements de capitaux dans la fortune totale

Le rendement des placements de capitaux est exprimé conformément aux bases statutaires.

En 2019, les assureurs-vie ont réalisé un rendement sur les placements de capitaux de 2,94 %. Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une hausse de 51 points de base. Les assureurs dommages ont gagné 298 points de base par rapport à l'année précédente et affichent un rendement des placements de capitaux de 6,75 %. Grâce à un environnement de marché favorable, ils ont pu considérablement augmenter les plus-values réalisées sur les actions et ont en outre profité de la hausse des produits directs découlant des participations. Le fait que le rendement des placements de capitaux des assureurs dommages soit supérieur au rendement réalisé par les assureurs-vie s'explique notamment par la proportion importante de placements étrangers détenue par ces derniers dans leurs portefeuilles. Alors que les sociétés

d'assurance-vie détiennent 92 % de leurs placements en capitaux en liquidités et en instruments financiers dérivés dans la fortune liée, cette proportion s'élève à 50 % pour les sociétés d'assurance dommages. Le rendement des placements de capitaux des réassureurs s'est raffermi de 435 points de base en 2019 pour s'établir à 7,62 %. Cette nette hausse du rendement des placements de capitaux par rapport à l'année précédente est essentiellement due à la progression des produits directs découlant des participations.

Rendement des placements de capitaux dans la fortune totale

En %

	2019	2018
Ensemble du marché	4,76	2,92
Vie	2,94	2,43
Dommages	6,75	3,77
Réassurance	7,62	3,27

Entreprises d'assurance-vie

Indicateurs

La faiblesse des taux d'intérêt, qui dure depuis plusieurs années déjà, se poursuit. Le taux d'intérêt au comptant des emprunts de la Confédération à dix ans s'est établi en moyenne à $-0,49\%$ sur l'année 2019 (2018: $+0,03\%$) et à $-0,46\%$ en fin d'année (2018: $-0,15\%$) et s'est donc affaibli par rapport à l'année précédente. En 2019, proposer et gérer des assurances-vie avec une part d'épargne relevait encore d'une véritable gageure. Les placements de capitaux, du côté des actifs, doivent en permanence être renouvelés et générer des rendements très faibles, tandis que les engagements, du côté des passifs, affichent des garanties d'intérêt à long terme. Pour faire face à cette situation, les assureurs-vie ont surtout opté pour la réduction des garanties sur le long terme.

Les primes brutes comptabilisées sont restées relativement stables, enregistrant une légère hausse de $0,9\%$. En revanche, les paiements pour cas d'assurance ont augmenté de $57,5\%$. Il s'agit principalement de valeurs de rachat provenant de dissolutions de contrats dans la prévoyance professionnelle, ce qui est à mettre au compte de la sortie d'AXA Vie de l'assurance complète. Tous les autres types de prestations d'assurance sont restés stables. Les dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance ont légèrement augmenté, de $0,9\%$, après avoir enregistré deux baisses modérées successives (2018: $-0,5\%$; 2017: -2%).

En 2019, les produits des placements de capitaux ont connu une évolution meilleure que l'année précédente ($+15,6\%$), ce qui explique en grande partie l'amélioration des bénéfices annuels ($+8,6\%$). Le total du bilan des assureurs-vie a diminué de $6,1\%$ au total. Tant les placements de capitaux que les provisions techniques et les fonds propres se sont inscrits en recul. Le rendement des fonds propres s'élève à $10,53\%$ (2018: $9,24\%$; 2017: $8,52\%$).

Les placements de capitaux des assureurs-vie servant à la couverture des engagements d'assurance doivent être garantis par la fortune liée. Le débit se définit par 101% des provisions techniques: il doit à tout moment être couvert par des placements correspondants devant obéir à des directives de placement strictes. Le ratio de couverture de la fortune liée indique le montant des fonds disponibles dans la fortune liée en pourcentage du débit. Le régime de la fortune liée et celui de la solvabilité fondée sur le risque selon le SST sont censés garantir un niveau élevé de sécurité aux assurés des entreprises suisses d'assurance (voir p. 10).

Indicateurs des assureurs-vie

En milliers de CHF	2019	2018	+/- en %
Primes brutes comptabilisées	32 021 906	31 733 080	0,9
Paiements pour cas d'assurance	53 552 911	33 993 630	57,5
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	-18 586 892	-2 147 410	nd.
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	1 661 206	-575 212	nd.
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	2 189 347	2 169 110	0,9
Impôts	586 285	280 750	108,8
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	8 644 577	7 475 529	15,6
Bénéfices annuels	1 515 566	1 395 450	8,6
Total du bilan	328 614 666	349 968 710	-6,1
Placements de capitaux	307 833 742	320 644 704	-4
Engagements actuariels	286 417 530	304 920 294	-6,1
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	14 398 672	15 109 543	-4,7
	2019 en %	2018 en %	+/- en points de pourcentage
Rendement des placements	2,94	2,43	+0,51
Rendement des fonds propres	10,53	9,24	+1,29
Ratio de solvabilité SST	201	194	+7
Ratio de couverture de la fortune liée	109	108	+1

Répartition de la fortune

Les placements de capitaux ont nettement baissé, mais cette évolution résulte de différents effets contraires. Tandis que le portefeuille de placements a connu une évolution positive, l'effet unique dû à la sortie d'AXA Vie de l'assurance complète dans le domaine de la prévoyance professionnelle a entraîné une forte diminution du portefeuille de placements pour ce dernier.

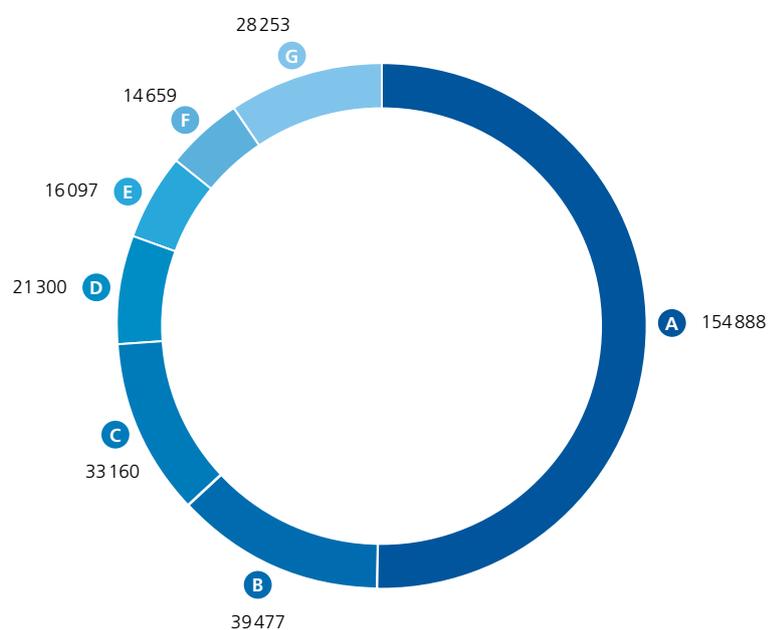
Allocation des actifs des assureurs-vie

En milliers de CHF	2019	2019 en %	2018	2018 en %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	39 476 828	13	43 448 184	14
Participations	5 779 301	2	4 101 279	1
Titres à revenu fixe	154 888 291	50	165 891 120	52
Prêts	9 126 159	3	9 757 696	3
Hypothèques	33 159 920	11	34 327 459	11
Actions	14 659 117	5	14 105 939	4
Placements collectifs de capitaux	16 096 899	5	19 738 517	6
Placements alternatifs	10 673 308	3	7 708 180	2
Autres placements de capitaux	2 674 333	1	2 672 714	1
Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds	21 299 586	7	18 893 616	6
Total des placements de capitaux	307 833 742	100	320 644 704	100

Allocation des actifs des assureurs-vie, 2019

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- C** Hypothèques
- D** Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds
- E** Placements collectifs de capitaux
- F** Actions
- G** Ensemble des autres placements de capitaux



Évolution des primes

Les recettes de primes totales, composées des primes périodiques et des primes uniques, sont restées stables au cours de l'exercice sous revue. AXA Vie ayant mis fin à ses activités d'assurance complète dans le domaine de la prévoyance professionnelle, les primes en cours ont reculé, mais cette évolution a été largement compensée par les primes uniques d'autres assureurs. Malgré la faiblesse persistante des taux d'intérêt, les affaires classiques d'assurance-vie individuelle, soit les assurances individuelles de rente

et de capital, se sont redressées par rapport à l'année précédente. Le volume de primes dans les assurances-vie liées à des parts de fonds, lesquelles requièrent moins de capitaux, a encore augmenté. Avec une part de près de 69 %, la prévoyance professionnelle domine le marché suisse de l'assurance-vie. Néanmoins, les primes qui en résultent contiennent également des prestations de libre passage provenant de reprises de contrats entiers ainsi que d'entrées en fonction dans le cadre de contrats existants.

Primes brutes comptabilisées

En milliers de CHF	2019	2019 en %	2018	+/- en %
Assurance collective en prévoyance professionnelle	22 050 003	68,9	22 556 351	-2,2
Assurance individuelle de capital	4 680 753	14,6	4 161 711	12,5
Assurance individuelle de rente	519 055	1,6	242 483	114,1
Assurance-vie liée à des parts de fonds	1 812 371	5,7	1 686 381	7,5
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	406 113	1,3	260 133	56,1
Capitalisation et opérations tontinières	232 514	0,7	326 841	-28,9
Autres assurances-vie	221 106	0,6	513 698	-57,0
Assurance-accidents et maladie	4 178	0,0	4 204	-0,6
Succursales à l'étranger	1 717 302	5,4	1 647 874	4,2
Réassurance acceptée	378 511	1,2	333 404	13,5
Total	32 021 906	100	31 733 080	0,9

Parts de marché dans les affaires directes suisses

Le volume des affaires directes suisses des six plus grands assureurs-vie a connu une très légère progression de 0,4 % par rapport à 2018 et s'établit à 89,8 %. AXA Vie ayant abandonné ses activités d'assurance complète dans la prévoyance professionnelle, elle figure désormais au quatrième rang des six plus grands assureurs-vie (2018 : deuxième rang). Les cinq autres grands assureurs-vie ont pu en revanche gagner des parts de marché.

La nette augmentation des parts de marché de Swiss Life s'explique en partie par un effet unique, la société ayant repris une grande part de contrats d'assurance complète, ce qui lui a permis d'encaisser les primes uniques correspondantes afférentes aux avoires de vieillesse.

Parts de marché des assureurs-vie

En milliers de CHF	Primes comptabilisées 2019	Part de marché en % 2019	Primes comptabilisées 2018	Part de marché en % 2018
Swiss Life SA	13049060	43,6	9173873	30,8
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA	3639590	12,2	3602142	12,1
Bâloise Vie SA	3575069	11,9	2839080	9,5
AXA Vie SA	3182754	10,6	7838433	26,3
Allianz Suisse Société d'Assurances SA	1873505	6,3	1722383	5,8
Zurich Compagnie d'Assurances SA	1544423	5,2	1412261	4,7
Six plus grands assureurs	26864401	89,8	26588173	89,4

Réserve mathématique

La réserve mathématique correspond aux engagements d'assurance calculés pour chaque personne assurée à partir des données disponibles au moment de la conclusion. Elle doit être inscrite au bilan et, pour la constitution de la fortune liée, en tant que composante principale des engagements actuariels (2019: 286 milliards de francs; 2018: 305 milliards de francs). Les autres composantes principales des engagements actuariels sont les renforcements pour la longévité, les provisions complémentaires constituées par exemple pour amortir les pertes sur le taux de conversion ou les sinistres survenus mais non encore annoncés (IBNR)¹ ainsi que les dépôts de primes et les fonds d'excédents.

La réserve mathématique des assureurs-vie s'établit au total à près de 249 milliards de francs et représente 87 % des engagements actuariels. Le recul de la réserve mathématique par rapport à l'année précédente s'établit à -6,4 %, soit -17 milliards de francs en valeur absolue, ce qui s'explique par le retrait d'AXA Vie du marché de l'assurance complète.

La prudence est de mise en matière de détermination des paramètres actuariels utilisés pour le calcul des provisions techniques (réserve mathématique, y compris renforcements). Les paramètres biométriques doivent être définis au moyen de méthodes statistiques reconnues, inscrits dans le plan d'exploitation et vérifiés chaque année sur la base des dernières mesures réalisées par la compagnie considérée.

Avec 56,4 %, la prévoyance professionnelle constitue la majeure partie de la réserve mathématique, suivie de l'assurance individuelle de capital classique en cas de vie et de décès, avec 20,6 %. Les parts des autres branches évoluent dans une fourchette de valeurs inférieures à 10 %.

En 2019, la réserve mathématique a surtout augmenté pour l'assurance-vie liée à des parts de fonds de placement et pour l'assurance-vie liée à des fonds cantonnés. Elle a également progressé pour les assurances individuelles de capital classiques et les succursales à l'étranger.

¹ De l'anglais *incurred but not reported* (sinistre survenu mais non encore déclaré): provisions pour dommages déjà survenus mais non encore déclarés à l'assureur.

Réserve mathématique brute

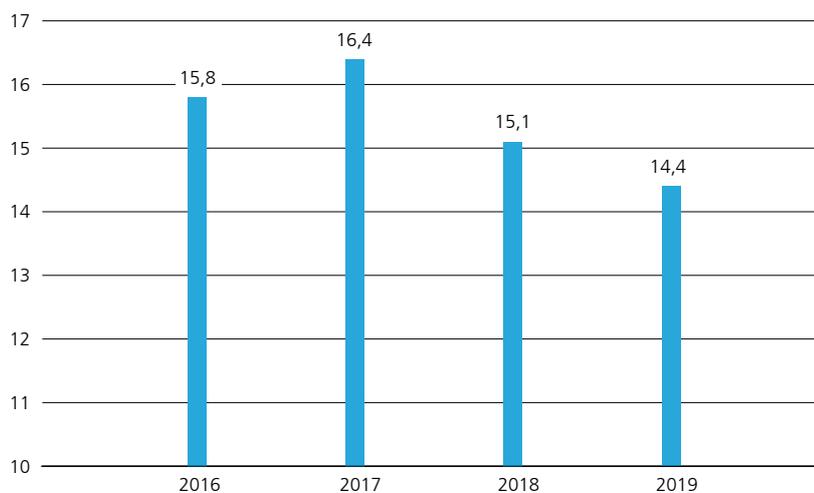
En milliers de CHF	2019	2019 en %	2018	+/- en %
Assurance collective en prévoyance professionnelle	140 550 375	56,4	161 160 929	-12,8
Assurance individuelle de capital	51 456 576	20,6	50 449 509	2
Assurance individuelle de rente	14 592 451	5,9	15 341 021	-4,9
Assurance-vie liée à des parts de fonds	17 544 195	7,0	15 340 178	14,4
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	2 251 628	0,9	1 835 414	22,7
Capitalisation et opérations tontinières	1 315 341	0,5	2 661 892	-50,6
Autres branches d'assurance	2 471 815	1,0	2 499 937	-1,1
Succursales à l'étranger	18 615 568	7,5	16 542 239	12,5
Réassurance acceptée	478 940	0,2	485 936	-1,4
Total	249 276 889	100	266 317 054	-6,4

Évolution des fonds propres

Fin 2019, la base de fonds propres s'élevait à 14,4 milliards de francs, ce qui représente 5 % des engagements actuariels. Par rapport à l'année précédente, la base de fonds propres s'est contractée de 0,7 milliard de francs.

Fonds propres des assureurs-vie

En milliards de CHF



Comptabilité de la prévoyance professionnelle

Récapitulatif

Avec la comptabilité 2019, les neuf assureurs-vie privés exerçant dans le domaine de la prévoyance professionnelle rendent compte pour la quinzième fois de leur activité dans ledit domaine.

Le tableau ci-dessous représente les résultats des trois processus (processus d'épargne, processus de risque et processus de frais). Ils s'additionnent pour donner le résultat brut de 1 661 millions de francs agrégés, soit une hausse de 361 millions de francs par rapport

Résultat brut, résultat net et résultat d'exploitation, 2015-2019

En millions de CHF	2019	2018	2017	2016	2015
Processus d'épargne					
Produit	3 627	3 954	3 816	4 767	5 186
Charges	2 659	3 459	3 146	3 271	3 329
Résultat	969	495	670	1 496	1 857
Processus de risque					
Produit	2 305	2 479	2 463	2 528	2 594
Charges	1 580	1 635	1 454	1 452	1 418
Résultat	725	844	1 009	1 076	1 176
Processus de frais					
Produit	732	747	754	754	757
Charges	765	786	773	757	797
Résultat	-33	-39	-19	-3	-40
Récapitulatif des trois résultats					
Résultat dans le processus d'épargne	969	495	670	1 496	1 857
Résultat dans le processus de risque	725	844	1 009	1 076	1 176
Résultat dans le processus de frais	-33	-39	-19	-3	-40
Résultat brut de la comptabilité	1 661	1 300	1 659	2 569	2 994
Renforcement des provisions techniques ^{a)}	-746	776	-612	-1 592	-1 847
Résultat net	914	2 076	1 047	977	1 147
Répartition du résultat net					
Attribution au fonds d'excédents	464	1 542	493	375	509
Résultat d'exploitation ^{b)}	451	534	554	602	638
Résultat net	914	2 076	1 047	977	1 147

^{a)} Dissolution (+) moins constitution (-) des renforcements des provisions techniques.

^{b)} Le résultat d'exploitation correspond à la part de l'assureur-vie dans le résultat net.

à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par les bons résultats enregistrés dans le processus d'épargne.

Les assureurs-vie ont renforcé les provisions techniques à hauteur de 746 millions de francs (l'année dernière, des provisions techniques qui n'étaient plus nécessaires avaient été dissoutes pour un montant de 776 millions de francs). Il subsiste un résultat net de 914 millions de francs. Sur cette somme, 464 millions de francs ont été attribués aux fonds d'excédents, de sorte que le résultat d'exploitation s'élève à 451 millions de francs. Ledit résultat a fortement baissé par rapport aux exercices précédents.

En 2018, la participation aux excédents avait été élevée (1 542 millions de francs) grâce à la dissolution de provisions qui n'étaient plus nécessaires. En 2019, l'attribution aux fonds d'excédents s'est à nouveau stabilisée et s'est inscrite à 464 millions de francs.

Avec le résultat d'exploitation comptabilisé, la quote-part de distribution atteint 93,2 % au total et 93,5 % dans les affaires soumises à la quote-part minimale. Pour ces dernières, la loi prescrit une quote-part d'au moins 90 %.

Avec 969 millions de francs, le résultat du processus d'épargne se détache, même si les actifs sous gestion ont reculé en raison de la sortie d'AXA Vie de l'assurance complète. Comparativement aux deux précédents exercices, les produits réalisés sur le capital ont

évolué de manière surproportionnelle par rapport aux charges d'intérêts.

Les résultats du processus de risque se sont particulièrement inscrits à la baisse durant l'année sous revue en raison d'un volume de primes moindre.

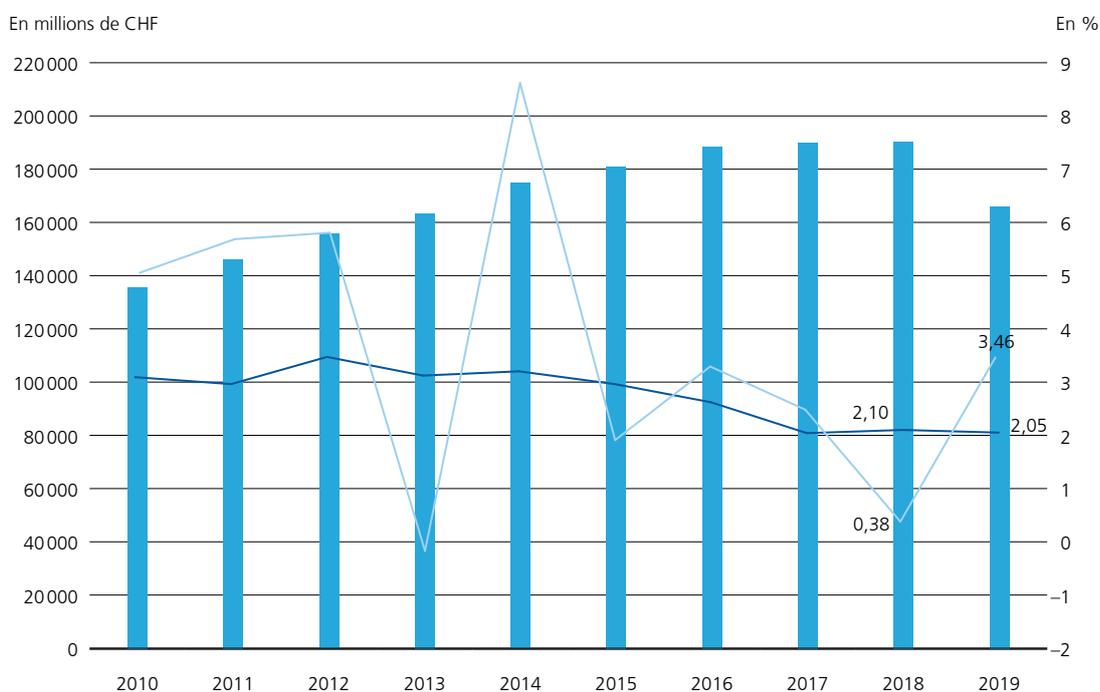
Processus d'épargne : charge due au renforcement des réserves mathématiques pour les rentes

Durant l'année sous revue, les assureurs-vie ont enregistré des résultats positifs dans le processus d'épargne, produits moins charges donnant un résultat positif de 969 millions de francs (2018 : 495 millions de francs). Ce dernier a été essentiellement utilisé afin de renforcer les réserves mathématiques pour les rentes.

Le rendement net des produits des placements de capitaux s'est établi à 2,05 %, en légère baisse par rapport à l'année précédente (2,10 %). Entre 2010 et 2019, le rendement moyen a été de 2,76 % (moyenne entre 2009 et 2018 : 2,88 %). En tenant compte des variations de valeur des placements de capitaux, la performance s'est élevée à 3,46 % en 2019, contre 0,38 % en 2018.

Les frais de gestion de fortune (en pourcentage de la valeur de marché des placements de capitaux), avec 21 points de base, ont baissé par rapport à l'année dernière (2018 : 28 points de base).

Fortune de placement, rendements comptables nets et performance nette des assureurs LPP² agrégés, 2010-2019



- Fortune de placement agrégée des assureurs LPP en millions de francs
- Rendements comptables nets en %
- Performance nette en %

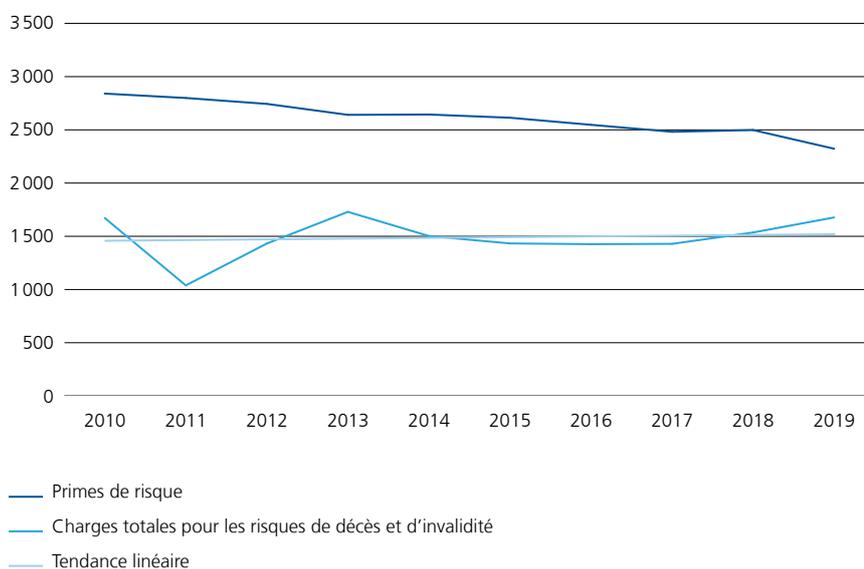
² Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants (RS 831.40)

Processus de risque : résultats en baisse pour les risques de décès et d'invalidité

Durant l'exercice sous revue, la charge des sinistres dans le processus de risque a baissé de 3 %, passant de 1 635 à 1 580 millions de francs, alors que les primes de risques ont reculé de 7 %, passant de 2 479 à 2 305 millions de francs. Le résultat (brut) dans le processus de risque a ainsi à nouveau baissé et atteint 725 millions de francs (2018 : 844 millions de francs).

Évolution des primes et des charges totales dans le processus de risque, 2010-2019

En millions de CHF



Un processus de frais toujours légèrement négatif

Les résultats du processus de frais, agrégés sur l'ensemble des assureurs LPP, ont été, avec –33 millions de francs, légèrement négatifs. Aux produits de 732 millions de francs s'opposent les charges de 765 millions de francs, parmi lesquelles les coûts de distribution et les frais d'acquisition pour un montant total de 229 millions de francs. Les frais d'exploitation par assuré ont baissé à 316 francs (2019: 324 francs), car le nombre d'assurés a, proportionnellement, plus augmenté que les frais.

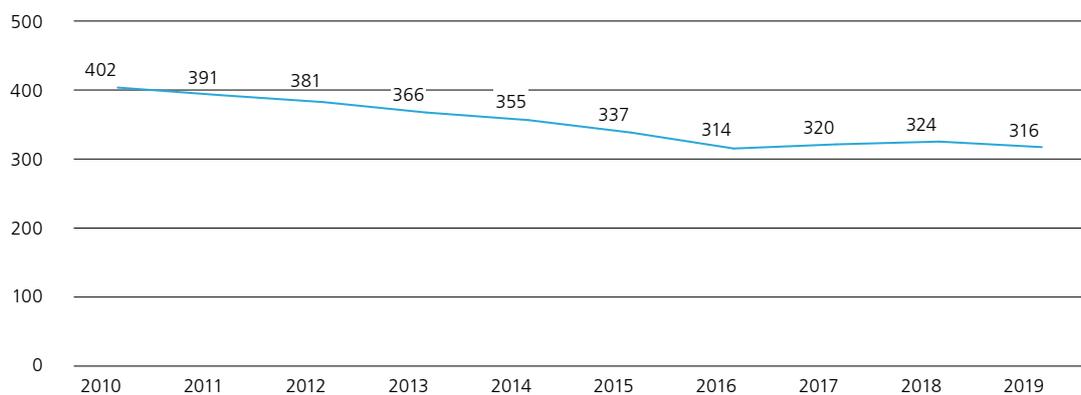
La différence entre les 370 francs résultant du compte de résultats et les 316 francs résultant du processus de frais s'explique notamment par la saisie des frais de traitement des prestations, lesquels figurent dans

l'analyse technique dans le processus de risque et non dans le processus de frais.

Les frais de distribution ou d'acquisition, pour un total de 229 millions de francs, se répartissent entre les provisions pour courtiers (94 millions de francs), les provisions pour le propre service externe (89 millions de francs) et les autres dépenses d'acquisition (45 millions de francs).

Évolution des coûts par assuré, 2010-2019

En CHF



Provisions techniques : le recul des taux d'intérêt rend nécessaires des renforcements supplémentaires

L'évaluation des réserves mathématiques pour les rentes en cours et des autres provisions (à l'exception des avoirs de vieillesse) a été effectuée à l'aide des bases biométriques et des taux d'évaluation actuels, lesquels s'élevaient fin 2019 à 0,89 % en moyenne (contre 1,09 % en 2018).

Les avoirs de vieillesse ont reculé de 21,7 milliards de francs (2018: -2,4 milliards de francs) et s'élèvent à 77 milliards de francs à la fin de l'année. Ce recul est à mettre au compte d'AXA Vie et de sa sortie de l'assurance complète. Pour les assureurs LPP, la part obli-

gatoire des avoirs de vieillesse a été rémunérée à un taux de 1,00 % et la part surobligatoire en moyenne pondérée à 0,25 % (2018: 0,19 %) (uniquement taux garanti). À cela s'ajoute la participation aux excédents réalisés de 0,57 % en moyenne sur les avoirs de vieillesse surobligatoires.

La réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours a continué de croître (2,3 %) et s'élève à la fin de l'année à 41,6 milliards de francs. Une partie de cette progression est liée au fait que les assureurs LPP sont tenus de renforcer leur réserve mathématique en raison de l'augmentation de l'espérance de vie et de la baisse du niveau des taux d'intérêt.

Principales composantes des provisions techniques, 2017-2019

En millions de CHF	+/- en %				
	2019	2018	2017	2019/18	2018/17
Avoirs de vieillesse obligatoires	39 668	50 770	52 024	-21,9	-2,4
Avoirs de vieillesse surobligatoires	37 309	47 939	49 125	-22,2	-2,4
Provision complémentaire pour les futures conversions en rentes	3 427	3 721	4 228	-7,9	-12
Réserve mathématique pour rentes de vieillesse et de survivants en cours	41 581	40 660	38 604	2,3	5,3
Réserve mathématique pour rentes d'invalidité en cours	8 450	8 522	8 594	-0,8	-0,8
Réserve mathématique pour polices de libre passage	6 522	6 731	6 925	-3,1	-2,8
Autres réserves mathématiques	4 200	3 948	3 781	6,4	4,4
Renforcement des réserves mathématiques pour rentes en cours	9 774	9 171	8 779	6,6	4,5
Provision pour cas d'assurance survenus, mais non encore réglés	2 628	2 657	2 680	-1,1	-0,9
Provision pour garanties de taux et fluctuations de valeurs et de sinistres	1 378	1 207	873	14,2	38,1
Autres provisions techniques	938	924	741	1,5	24,7
Provisions de renchérissement	1 958	1 972	3 019	-0,7	-34,7
Total des provisions techniques	157 834	178 223	179 373	-11,4	-0,6
Fonds d'excédents	1 102	1 987	1 018	-44,6	95,3
Dépôts de primes	2 197	1 803	1 837	21,8	-1,8
Parts d'excédents créditées	190	186	200	1,9	-6,7
Autres passifs	8 894	12 968	12 728	-31,4	1,9
Total du bilan de la comptabilité de la prévoyance professionnelle	170 217	195 169	195 155	-12,8	0,0

Fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une position actuarielle du bilan visant à mobiliser les parts d'excédents revenant aux institutions de prévoyance et à leurs assurés. Les institutions de prévoyance et leurs assurés ont bénéficié d'une attribution globale de 1 346 millions de francs (2018: 573 millions de francs), ce qui s'explique par l'attribution exceptionnellement élevée aux fonds d'excédents en 2018, elle-même due à la dissolution de provisions qui n'étaient plus nécessaires, ainsi que par la sortie d'AXA Vie de l'assurance complète. Cette évolution ainsi que le tableau suivant montrent que les excédents réalisés en une année sont rapidement reversés aux assurés. Durant l'année sous revue, 464 millions de francs du résultat net ont été transférés aux fonds d'excédents (2018: 1 542 millions de francs).

Évolution des fonds d'excédents, 2015-2019

En millions de CHF	2019	2018	2017	2016	2015
État au début de l'année	1 985	1 018	1 064	1 362	1 705
Prélèvements	-1 346	-573	-539	-673	-852
En %	-68	-56	-51	-49	-50
Attributions	464	1 542	493	375	509
État à la fin de l'année	1 102	1 987	1 018	1 064	1 362
Distribution de versements à l'année considérée + 1	0	901	47	0	0
Distribution de versements à l'année considérée + 2	0	0	446	375	359
Distribution de versements à l'année considérée + 3	0	0	0	0	150
Distribution de versements à l'année considérée + 4	0	0	0	0	0
Distribution de versements à l'année considérée + 5	0	0	0	0	0
Total des distributions	0	901	493	375	509
Distributions encore ouvertes	464	641	0	0	0

Évolution des principaux indicateurs

Le tableau ci-après montre l'évolution des principaux indicateurs de la prévoyance professionnelle.

Des informations complémentaires sur la comptabilité de la prévoyance professionnelle et en particulier les schémas de publication des assureurs LPP sont disponibles sur le [site Internet de la FINMA](#).

Indicateurs de la prévoyance professionnelle, 2015-2019

	2019	2018	2017	2016	2015
Primes et placements de capitaux					
Total des primes brutes comptabilisées, en millions de CHF	22 049	22 552	22 395	23 282	24 834
Total des placements de capitaux (valeur de marché), en millions de CHF	186 139	207 537	209 353	206 138	197 116
Total des placements de capitaux (valeur comptable), en millions de CHF	164 329	188 911	187 566	185 674	178 522
Rendement net des placements sur valeur comptable, en %	2,05	2,10	2,04	2,62	2,96
Frais d'exploitation par assuré, en CHF					
En moyenne sur les assurés	370	377	365	359	381
Assurés actifs	399	415	405	400	435
Bénéficiaires de rentes	480	440	430	425	409
Détenteurs de polices de libre passage	75	73	70	70	73
Résultat net^{a)}, en millions de CHF					
Processus d'épargne	304	911	22	-133	16
Processus de risque	640	954	1 044	1 113	1 171
Processus de frais	-33	-39	-19	-3	-40
Hors processus	3	251	nd..	nd..	nd..
Total (résultat net)	914	2 076	1 047	977	1 147
Répartition du résultat net					
Part des assureurs-vie (résultat d'exploitation), en millions de CHF	451	534	554	602	638
Part des assureurs-vie, en %	49,3	25,7	52,9	61,6	55,6
Part des assurés (attribution au fonds d'excédents), en millions de CHF	464	1 542	493	375	509
Part des assurés, en %	50,7	74,3	47,1	38,4	44,4
Produits dans les processus d'épargne, de risque et de frais, en millions de CHF	6 664	7 180	7 033	8 049	8 537
Part des assureurs-vie, en %	6,8	7,4	7,9	7,5	7,5
Part des assurés, en % (quote-part de distribution)	93,2	92,6	92,1	92,5	92,5
Quote-part de distribution seulement pour les affaires soumises à la quote-part minimale, en %	93,5	92,5	92,5	92,7	92,6

^{a)} Après constitution/dissolution des provisions, mais avant attribution des excédents.

Entreprises d'assurance dommages

Les chiffres suivants concernent aussi bien les assureurs dommages que les assureurs-maladie selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA).

Indicateurs

Les primes brutes ont augmenté de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution concerne tant les affaires directes que les affaires indirectes.

En revanche, les dépenses pour sinistres (nettes) sont restées stables en 2019, un léger recul des paiements pour cas d'assurance (-1,2 %) ayant compensé la baisse de la dissolution de provisions par rapport à l'année précédente. L'augmentation du volume de primes enregistrée en 2019 a entraîné une amélioration du *loss ratio* (brut) de 4,2 %, portant celui-ci à 58,8 %.

Les dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance ont augmenté plus fortement que le volume des primes (+5,8 %), ce qui s'est traduit par une hausse de l'*expense ratio* de 1,2 point de pourcentage, lequel s'établit à 29,3 %.

En 2019, les produits des placements en capitaux ont enregistré une forte hausse par rapport à l'année précédente (+79,6 %), notamment du fait de l'évolution des portefeuilles d'actions. Cela a entraîné une augmentation du bénéfice annuel des assureurs non-vie de 49,4 % au total, et une hausse du rendement des fonds propres de 6,21 points de pourcentage (voir p. 26).

La solvabilité des assureurs non-vie demeure confortable et a continué d'augmenter avec une hausse de 19 points de pourcentage. Le taux de couverture pour la fortune liée a lui aussi connu une amélioration, avec une hausse de 6 points de pourcentage.

Indicateurs des assureurs non-vie

En milliers de CHF	2019	2018	+/- en %
Primes brutes comptabilisées	45 857 578	44 825 577	2,3
Paiements pour cas d'assurance	25 414 158	25 726 462	-1,2
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	-3 302 673	-3 344 342	-1,2
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	797 990	457 412	74,5
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	9 127 575	8 630 573	5,8
Impôts	790 467	623 437	26,8
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	9 550 221	5 318 343	79,6
Bénéfices annuels	10 080 690	6 746 946	49,4
Total du bilan	179 310 950	178 951 060	0,2
Placements de capitaux	142 303 728	140 663 673	1,2
Engagements actuariels	87 619 684	90 902 055	-3,6
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	45 984 658	42 951 218	7,1
	2019 en %	2018 en %	+/- en points de pourcentage
Rendement des placements	6,75	3,77	+2,98
Rendement des fonds propres	21,92	15,71	+6,21
<i>Loss ratio</i>	58,8	63,0	-4,2
<i>Expense ratio</i>	29,3	28,1	+1,2
<i>Combined ratio</i>	88,1	91,1	-3
Ratio de solvabilité SST	271	252	+19
Ratio de couverture de la fortune liée	130	124	+6

Répartition de la fortune

Comme les années précédentes, la répartition des actifs est demeurée relativement stable.

Titres à revenu fixe

Les placements dans des titres à revenu fixe constituent de loin la catégorie de placement la plus importante. Ils se répartissent à environ 69 % en emprunts d'entreprise et à 31 % en emprunts d'État.

Placements dans des participations

Les placements dans des participations n'ont concerné que quelques assureurs, pour l'essentiel Zurich Compagnie d'Assurances SA, Helvetia Compagnie

Suisse d'Assurances SA et AXA Assurances SA ; Zurich Compagnie d'Assurances SA se taille la part du lion avec 34,4 milliards de francs de participations (contre 32,3 l'année précédente).

Autres positions

Les placements en biens immobiliers et en hypothèques des assureurs dommages sont restés sous-représentés par rapport à ceux des assureurs-vie.

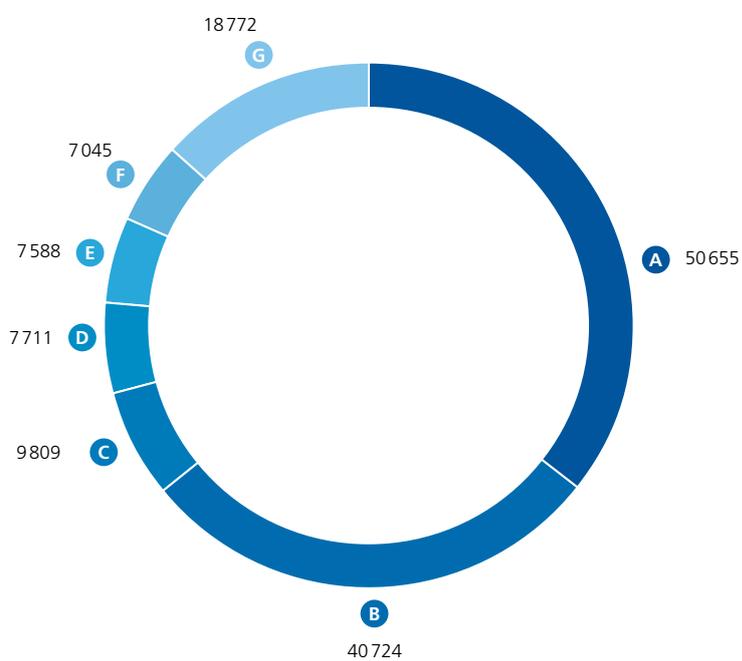
Allocations des actifs des assureurs dommages

En milliers de CHF	2019	2019 en %	2018	2018 en %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	7 588 203	5	7 483 096	5
Participations	40 723 614	29	38 768 246	28
Titres à revenu fixe	50 654 751	35	51 577 631	37
Prêts	7 045 020	5	6 943 045	5
Hypothèques	5 386 138	4	5 334 617	4
Actions	7 711 399	5	7 544 273	5
Placements collectifs de capitaux	9 808 855	7	8 910 560	6
Placements alternatifs	5 172 852	4	4 581 784	3
Autres placements de capitaux	8 212 895	6	9 520 421	7
Total des placements de capitaux	142 303 728	100	140 663 673	100

Allocation des actifs des assureurs non-vie, 2019

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Participations
- C** Placements collectifs de capitaux
- D** Actions
- E** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- F** Prêts
- G** Ensemble des autres placements de capitaux



Évolution des primes dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)

Les activités suisses d'assurance dommages directe, y compris les assureurs-maladie, ont continué de montrer dans l'ensemble une évolution stable en 2019 et ont enregistré une croissance des primes de 1,7 %. Contrairement aux années précédentes, la croissance fut sensiblement plus forte que celle du produit intérieur brut (+0,9 %). En raison de la persistance d'une forte concurrence au niveau des prix dans le secteur de l'assurance pour les véhicules automobiles, les branches « Casco véhicules terrestres » (+0,9 %) et « Responsabilité civile véhicules terrestres » (-1,6 %) ont de nouveau affiché un recul des primes par rapport à l'année précédente (-0,2 %). Les branches « Véhicules maritimes et aériens, transport » (-5,7 %) et « Assistance tourisme » (-6,7 %) ont vu leur volume de primes reculer.

Sous l'effet de la hausse continue de la demande, les branches « Protection juridique » (+5,9 %), « Crédit, caution » (+9,2 %) et « Pertes financières » (+12,6 %) ont connu une forte croissance, qui a même doublé par rapport à l'année précédente.

Dans les branches de l'assurance de personnes – « Maladie » et « Accident » – dont la part sur le marché de l'assurance dommages s'est hissée à 53,7 % en 2019, la croissance (respectivement 1,9 % et 2,2 %) s'est affaiblie pour la deuxième année consécutive, à un niveau légèrement supérieur à la moyenne du marché.

Compte tenu du ralentissement de l'activité économique, de la baisse des ventes ainsi que du volume des salaires, de la diminution de la population active occupée et de l'affaiblissement de la conjoncture due à la pandémie de Covid-19, il faut s'attendre à un recul du volume de primes dans presque toutes les branches en 2020.

Primes brutes comptabilisées

En milliers de CHF	2019	2019 en %	2018	+/- en %
Maladie	11 185 992	39,2	10 974 087	1,9
Incendie, dommages matériels	4 149 938	14,5	4 059 873	2,2
Accident	3 175 939	11,1	3 118 753	1,8
Casco véhicules terrestres	3 372 303	11,8	3 341 776	0,9
Responsabilité civile véhicules terrestres	2 601 194	9,1	2 643 517	-1,6
Responsabilité civile	1 995 574	7	1 958 755	1,9
Véhicules maritimes et aériens, transport	323 716	1,1	343 450	-5,7
Protection juridique	643 123	2,3	607 495	5,9
Pertes financières	512 143	1,8	454 824	12,6
Crédit, caution	379 652	1,3	347 709	9,2
Assistance tourisme	236 787	0,8	253 830	-6,7
Total	28 576 361	100	28 104 069	1,7

Parts de marché dans les affaires directes suisses

La part de marché des huit principaux assureurs suisses en assurance non-vie directe, assurance-maladie exclue, est restée constante en 2019, demeurant à 83,3 %. Les 89 autres assureurs dommages ayant leur siège en Suisse ou correspondant à des succursales suisses de sociétés sises à l'étranger se partagent les 16,7 % restants.

Parmi les huit principaux assureurs suisses non-vie, il n'y a eu que peu de mouvements. Mobilière Suisse Société d'assurances SA affiche la plus grande augmentation de sa part de marché, devant Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA. En revanche, Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Bâloise Assurance SA ainsi que, cette année encore, Zurich Compagnie d'Assurances SA et Generali Assurances Générales SA ont quant à elles perdu des parts de marché. Toutefois, ces mouvements ne viennent pas changer le classement des huit principaux assureurs suisses non-vie.

Parts de marché des assureurs dommages (hors assureurs-maladie)

En milliers de CHF	Primes comptabilisées 2019	Part de marché en % 2019	Primes comptabilisées 2018	Part de marché en % 2018
AXA Assurances SA	3 425 339	18,6	3 367 533	18,6
Mobilière Suisse Société d'assurances SA	2 975 867	16,2	2 878 948	15,9
Zurich Compagnie d'Assurances SA	2 494 301	13,5	2 458 572	13,6
Allianz Suisse Société d'Assurances SA	1 894 386	10,3	1 894 407	10,5
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA	1 561 940	8,5	1 503 710	8,3
Bâloise Assurance SA	1 314 454	7,1	1 327 107	7,3
VAUDOISE GÉNÉRALE, Compagnie d'Assurances SA	928 987	5	895 882	5
Generali Assurances Générales SA	760 693	4,1	753 418	4,2
Huit plus grands assureurs	15 355 967	83,3	15 079 577	83,3

Taux de sinistres dans les affaires directes suisses

Le taux de sinistres dans les affaires directes non-vie suisses a reculé de 3,1 % par rapport à l'année précédente et s'est établi à 62,1 % (2018: +0,6 point de pourcentage). Durant l'exercice sous revue également, le recul des sinistres est particulièrement sensible dans les branches de l'assurance des véhicules motorisés (« Casco véhicules terrestres » et « Responsabilité civile véhicules terrestres ») et « Incendie, dommages matériels ». L'année 2019 a connu un nombre exceptionnellement bas de sinistres causés par des intempéries dues aux inondations, aux glissements de terrain et aux laves de boue, ainsi qu'aux chutes de pierre et aux éboulements de rochers dans la région des Alpes.

En 2019, il y eut aussi moins de sinistres dus à la grêle qu'en 2018, ce qui se répercute positivement sur le taux de sinistres des assurances « Casco » et « Incendie, dommages matériels ».

Le recul persistant des vols de véhicules – 2019 a enregistré la valeur la plus basse depuis 2009 – ainsi que la baisse d'environ 1,5 % des accidents de la circulation avec dommages corporels ont également eu un effet positif sur l'assurance des véhicules motorisés. Le taux de sinistres dans l'assurance « Responsabilité civile véhicules terrestres » est le plus bas depuis 2014. Cela tient d'une part au recul des accidents de la circulation, qui a eu des répercussions positives sur cette branche, et d'autre part, à la restructuration des provisions techniques d'un grand assureur. La baisse supérieure à la moyenne du taux de sinistres dans la branche « Incendie, dommages matériels » s'explique également par un net recul des vols, qui ont atteint un niveau historiquement bas en 2019.

Taux de sinistres des branches dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)

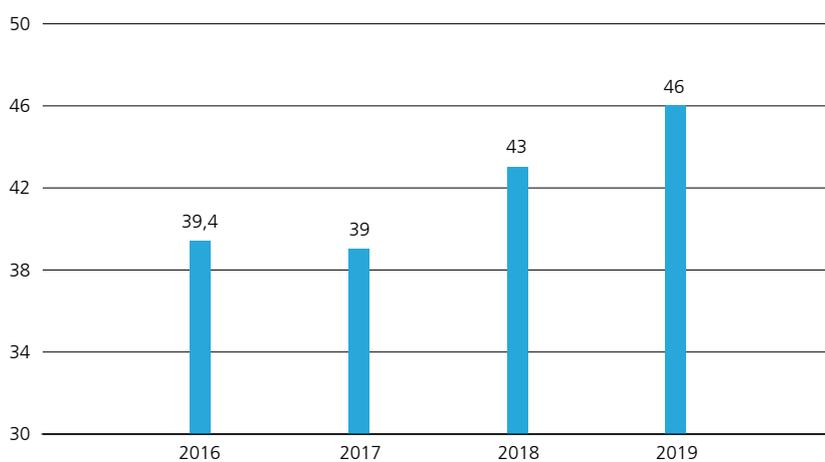
En %	2019	2018	+/- en points de pourcentage
Maladie	74,6	73,9	+0,7
Incendie, dommages matériels	46,3	56,1	-9,8
Accident	71,2	73,3	-2,1
Casco véhicules terrestres	68,5	70,5	-2
Responsabilité civile véhicules terrestres	22,1	38	-15,9
Responsabilité civile	54,8	60,2	-5,4
Véhicules maritimes et aériens, transport	50,7	54,3	-3,6
Protection juridique	57,8	57,7	+0,1
Pertes financières	56,7	63,1	-6,4
Crédit, caution	55,8	29,7	+26,1
Assistance tourisme	75,7	70,3	+5,4
Total	62,1	65,2	-3,1

Évolution des fonds propres

Les fonds propres des assureurs non-vie se sont encore accrus en 2019 et enregistrent une hausse de 3 milliards de francs. Cette évolution par rapport à l'année précédente est principalement due à un résultat annuel largement supérieur à la moyenne.

Fonds propres des assureurs non-vie

En milliards de CHF



Assureurs-maladie

Indicateurs

Durant l'exercice sous revue, les paiements pour cas d'assurance ainsi que les dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance ont connu une augmentation supérieure à la moyenne. Cela s'explique par la nette hausse des coûts des prestations médicales, qui avaient pourtant reculé en 2018. Les frais d'intermédiation pour les polices d'assurance, qui sont compris dans les dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance, ont contribué à la hausse de ces dernières. En revanche, les recettes de primes – qui consistent en une moyenne entre les diminutions et les augmentations des primes ainsi qu'entre les arrivées et les

départs d'assurés – n'ont enregistré qu'une progression modérée (+1,3 %). Entre autres facteurs, les mécanismes de contrôle des tarifs mis en œuvre par la FINMA ont déployé leurs effets dans ce domaine, ce qui limite les éventuelles marges bénéficiaires des assurances-maladie complémentaires. L'amélioration notable du rendement sur les placements de capitaux peut s'expliquer par le fait que 2019 fut une très bonne année boursière, les actions ayant tout particulièrement contribué à ce résultat supérieur à la moyenne. Cette évolution a également entraîné une sensible amélioration du ratio SST et de la couverture de la fortune liée.

Indicateurs des assureurs-maladie

En milliers de CHF	2019	2018	+/- en %
Primes brutes comptabilisées	8 387 832	8 346 791	0,5
Primes brutes comptabilisées, y compris la part LSA des caisses-maladie	10 187 042	10 055 864	1,3
Paiements pour cas d'assurance	5 916 650	5 534 028	6,9
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	1 615 543	1 550 738	4,2
Impôts	169 271	120 634	40,3
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	666 886	-26 530	nd.
Bénéfices annuels	673 143	358 116	88
Total du bilan	18 952 585	17 801 512	6,5
Placements de capitaux	16 612 743	15 512 650	7,1
Engagements actuariels	10 790 931	11 265 722	-4,2
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	4 294 960	3 726 797	15,2
	2019 en %	2018 en %	+/- en points de pourcentage
Rendement des placements	4,15	-0,17	+4,32
Rendement des fonds propres	15,67	9,61	+6,06
Ratio de solvabilité SST	302	278	+24
Ratio de couverture de la fortune liée	138	131	+7

Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

La représentation des parts de marché³ montre que la situation sur le marché n'a guère évolué depuis l'année précédente. Huit assureurs-maladie totalisent 84 % de l'ensemble du volume des primes. Durant l'année sous revue, un petit prestataire a quitté le marché ; il s'agit de la caisse-maladie Galenos, qui a été reprise par Visana.

Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

En milliers de CHF	Primes comptabilisées 2019	Part de marché en % 2019	Primes comptabilisées 2018	Part de marché en % 2018
Helsana Assurances complémentaires	1 755 271	17,2	1 764 964	17,6
SWICA Assurance-maladie	1 582 982	15,5	1 490 892	14,8
CSS Assurance-maladie	1 331 369	13,1	1 336 000	13,3
Visana	1 151 250	11,3	1 133 562	11,3
Groupe Mutuel (Groupe Mutuel Assurances et Mutuel Assurances SA)	1 083 013	10,6	1 024 094	10,2
Sanitas	773 963	7,6	772 762	7,7
CONCORDIA	562 728	5,5	570 712	5,7
Assura	353 339	3,5	348 271	3,5
Huit plus grands assureurs	8 593 915	84,3	8 441 257	84,0

³ Ces chiffres comprennent l'ensemble des recettes de primes générées par les entités indiquées (y compris les primes pour les branches d'assurance exploitées en sus de l'assurance-maladie).

Réassureurs

Indicateurs

Les primes brutes comptabilisées des réassureurs assujettis en Suisse se sont inscrites, comme attendu, en forte hausse en 2019 après le recul sensible enregistré en 2018. Par rapport à l'année précédente, le volume a augmenté de 37 %, s'élevant à 51,3 milliards de francs, notamment en raison des modifications apportées à un modèle de réassurance avec des sociétés de groupes. Même si la charge des sinistres est plus lourde que l'année précédente, un meilleur produit des placements de capitaux contribue à une hausse des bénéfices. Le ratio de solvabilité des réassureurs a légèrement reculé à 199 %.

Les primes brutes comptabilisées ont fortement progressé durant l'année sous revue de 37 %, passant de 37,5 à 51,3 milliards de francs. Cette forte hausse était attendue et s'explique par l'adaptation des structures de contrats de réassurance internes à un groupe. Durant l'année sous revue, les traités en quote-part se sont de nouveau distingués par une forte hausse de leur volume ; ils avaient été délaissés l'année dernière, car faisant l'objet d'un traitement fiscal défavorable. Les sociétés de Swiss Re ont contribué à hauteur de plus de 12 milliards de francs à la croissance globale de presque 14 milliards de francs.

Indicateurs des réassureurs

En milliers de CHF

	2019	2018	+/- en %
Primes brutes comptabilisées	51 288 253	37 465 298	36,9
Paiements pour cas d'assurance	21 185 218	27 240 015	-22,2
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	8 135 731	-4 752 401	nd.
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	214 402	203 999	5,1
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	13 275 456	11 047 291	20,2
Impôts	393 541	401 316	-1,9
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	6 746 230	2 800 009	140,9
Bénéfices annuels	3 623 096	2 433 481	48,9
Total du bilan	204 279 657	184 434 104	10,8
Placements de capitaux	91 612 000	85 549 754	7,1
Engagements actuariels	131 470 328	116 303 073	13
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	27 376 380	25 785 735	6,2
	2019 en %	2018 en %	+/- en points de pourcentage
Rendement des placements	7,62	3,27	+4,35
Rendement des fonds propres	13,23	9,44	+3,79
Combined ratio net, non-vie	140,3	120,5	+19,8
Benefit ratio, vie	71,4	70,8	+0,6
Ratio de solvabilité SST	199	203	-4

Les primes brutes des autres réassureurs professionnels ont augmenté de 10,5 % pour s'établir à 15,3 milliards de francs. Le volume de primes des captives de réassurance s'est légèrement contracté (-1,7 %), passant à 915 millions de francs.

Le total du bilan a progressé de 10,8 % à plus de 204 milliards de francs en raison d'une hausse des engagements actuariels (+13 % à plus de 131 milliards de francs). Du côté des actifs, les produits des placements de capitaux ont progressé de 7,1 % pour s'établir à 91,6 milliards de francs.

Cependant, les forts sinistres causés par des catastrophes naturelles dans le domaine de la responsabilité civile ont engendré une forte hausse du *combined ratio* à 140,3 % (2018: 120,5 %) et ont pesé sur la comptabilité actuarielle. Le résultat des placements de capitaux s'est exceptionnellement amélioré, passant de 2,8 à 6,8 milliards de francs.

Les rendements sur les fonds propres ont progressé de 9,4 à 13,2 %. Le ratio de solvabilité s'est légèrement contracté à 199 % (2018: 203 %); comme les années précédentes, une part significative des bénéfices a été distribuée durant l'exercice sous revue.

Répartition de la fortune

Dans l'ensemble, l'allocation des actifs fut extrêmement stable. Les participations ont progressé de 20 à 21 %. Les participations sont toujours largement détenues par les sociétés du groupe Swiss Re qui exercent également une fonction de holding parallèlement à leur activité opérationnelle. Chez Swiss Re, les participations étaient cependant en recul, alors que celles des autres réassureurs professionnels ont forcément augmenté bien que restant à un niveau bas.

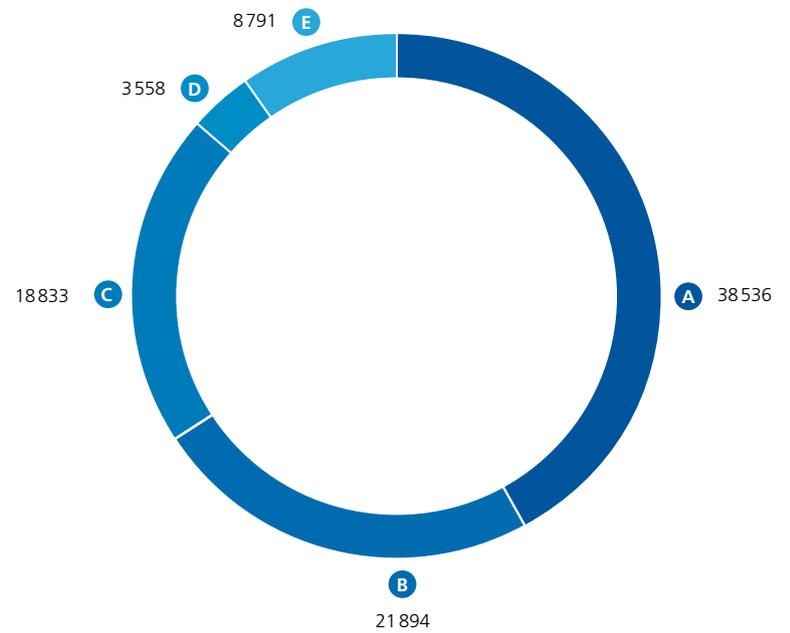
Allocations des actifs des réassureurs

En milliers de CHF	2019	2019 en %	2018	2018 en %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	91 112	0	96 379	0
Participations	18 833 401	21	17 324 300	20
Titres à revenu fixe	38 536 488	42	36 167 924	42
Prêts	3 558 307	4	2 908 998	4
Hypothèques	1 688	0	813 234	1
Actions	1 324 684	1	1 118 311	1
Placements collectifs de capitaux	21 893 569	24	20 441 350	24
Placements alternatifs	988 175	1	917 603	1
Autres placements de capitaux	6 384 576	7	5 761 655	7
Total des placements de capitaux	91 612 000	100	85 549 754	100

Allocations des actifs des réassureurs

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Placements collectifs de capitaux
- C** Participations
- D** Prêts
- E** Ensemble des autres placements de capitaux



Évolution des primes

Les primes brutes comptabilisées ont progressé dans une mesure bien moindre que les primes enregistrées, ce qui n'est pas étonnant étant donné la reprise des traités en quote-part dans la réassurance. S'est le plus distinguée la croissance enregistrée par le segment *long tail* (+30,5 %) et, géographiquement, par l'Amérique du Nord (+46,5 %).

Primes encaissées par les réassureurs

En milliers de CHF	2019	2019 en %	2018	+/- en %
<i>Short tail</i> (déroulement court)	16 700 791	34,7	14 888 515	12,2
<i>Long tail</i> (déroulement long)	12 197 769	25,4	9 347 547	30,5
Catastrophes naturelles	4 033 859	8,4	3 567 686	13,1
Total non-vie	32 932 419	68,5	27 803 748	18,4
Vie	15 130 312	31,5	13 519 644	11,9
Total des primes brutes	48 062 731	100	41 323 392	16,3
Asie/Pacifique	10 072 168	21	9 396 726	7,2
Europe	17 746 432	36,9	17 558 364	1,1
Amérique du Nord	18 442 345	38,4	12 585 331	46,5
Reste du monde	1 801 786	3,7	1 782 971	1,1
Total des primes brutes	48 062 731	100	41 323 392	16,3

Taux de sinistres

En 2019, le taux de sinistres des affaires de réassurance non-vie s'est détérioré de presque 10 points de pourcentage et s'est établi à 73,4 %. Cela s'explique par des détériorations notables dans le segment des affaires *long tail* et dans celui des catastrophes naturelles. Sur l'ensemble du marché cependant, le volume des grands sinistres en 2019 était cependant inférieur à celui de 2018, s'inscrivant même en deçà de la moyenne glissante sur dix ans.⁴

Les estimations élevées concernant les catastrophes, pour des événements de l'année 2018 ainsi que généralement les provisionnements a posteriori dans la responsabilité civile américaine ont pesé sur l'année sous revue.

Taux de sinistres en réassurance non-vie

En %	2019	2018	+/- en points de pourcentage
<i>Short tail</i> (déroulement court)	58,7	61	-2,3
<i>Long tail</i> (déroulement long)	81	68,8	+12,2
Catastrophes naturelles	105,9	59	+46,9
Total	73,4	63,9	+9,5

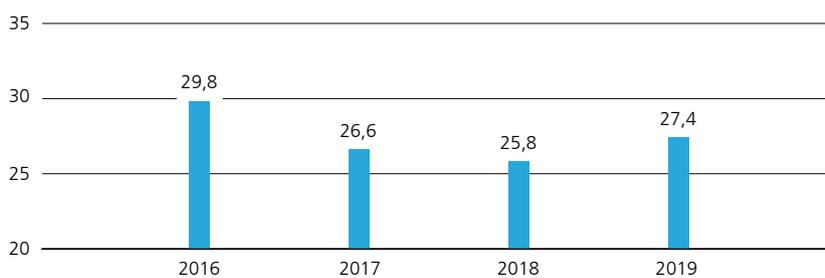
⁴ Source: Swiss Re sigma 2/2020

Évolution des fonds propres

Les fonds propres statutaires ont augmenté de 6,2 % par rapport à l'année précédente et sont passés de 25,8 milliards de francs à 27,4 milliards de francs. Concernant les sociétés de Swiss Re, la hausse était environ de 1 milliard de francs, les fonds propres s'établissant dès lors à 12,7 milliards de francs. Pour les autres réassureurs professionnels, les fonds propres ont progressé de 0,4 milliard de francs pour s'établir à 11,8 milliards de francs. Enfin, les fonds propres des captives de réassurance ont augmenté d'environ 100 millions de francs pour atteindre 2,9 milliards de francs. Ces chiffres ont été collectés avant les distributions de dividendes pour l'année 2019.

Fonds propres des réassureurs

En milliards de CHF



Glossaire

Combined ratio

Le *combined ratio*, ou ratio combiné, est un indicateur composé du taux de sinistres et du taux de frais d'exploitation. Il est utilisé dans le secteur de l'assurance pour juger de la rentabilité du portefeuille d'assurances.

Expense ratio

L'*expense ratio*, ou le taux de frais d'exploitation, est un indicateur de l'assurance non-vie qui montre le taux de primes brutes acquises utilisé pour le financement des charges résultant de l'exploitation de l'assurance. En la matière, c'est moins le taux qui importe que sa variation au fil du temps.

Fortune liée

La loi oblige les entreprises d'assurance à constituer une fortune liée destinée à garantir les obligations des contrats d'assurance qu'elles ont conclus. Grâce à cette réglementation, les assurés bénéficient d'un substrat de responsabilité qui leur garantit qu'en cas de faillite de l'entreprise d'assurance, leurs prétentions seront honorées avant celles des autres créanciers. Les entreprises d'assurance, à l'exception des sociétés de réassurance, sont tenues de respecter des prescriptions spéciales en matière de placement de la fortune liée. Ces prescriptions portent aussi bien sur les catégories autorisées pour le placement de la fortune liée que sur les exigences posées aux entreprises d'assurance en matière d'organisation des placements et de leurs processus. Elles prévoient aussi des restrictions précises pour les catégories de placement plus risquées.

IBNR

De l'anglais *incurred but not reported* (sinistre survenu mais non encore déclaré), ce terme désigne les provisions pour dommages déjà survenus mais non encore déclarés à l'assureur.

Loss ratio

Le *loss ratio*, ou taux de sinistres, est un indicateur en assurance non-vie qui indique la proportion des primes encaissées utilisée pour le financement des prestations d'assurance. Le *loss ratio* s'obtient en divisant les dépenses pour sinistres payées et provisionnées par les primes brutes acquises. Le taux de sinistres brut indique la mesure dans laquelle les affaires d'assurance sont touchées par des sinistres et permet de déterminer si les primes sont suffisantes et si la politique de souscription est appropriée.

Ratio de solvabilité SST

Instrument moderne de contrôle reposant sur des principes et orienté sur les risques, le Test suisse de solvabilité repose sur une approche de bilan global. À cet effet, l'entreprise d'assurance doit vérifier que ses placements et ses engagements sont bien conformes au marché. Elle doit ensuite modéliser les variations possibles de ces positions du bilan à l'horizon d'une année et, à partir de ce résultat, calculer le capital nécessaire. Le ratio de solvabilité compare le capital disponible (capital porteur de risque) avec le capital requis (capital cible). Ne sont pas soumises au SST les succursales suisses d'établissements étrangers d'assurances assujetties à la FINMA ni les caisses-maladie (exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire), à l'exception de la caisse-maladie SWICA.

Rendement des fonds propres

Le rendement des fonds propres est un indicateur qui mesure la rentabilité des fonds propres. Le rendement des fonds propres s'obtient à partir du rapport entre le bénéfice annuel et les fonds propres. Simple et parlant, cet indicateur permet de comparer la rentabilité des entreprises entre elles.

Rendement des placements

Le rendement des placements de capitaux s'obtient en divisant le bénéfice ou la perte résultant des placements de capitaux par le volume moyen des placements de capitaux. Le rendement des placements de capitaux permet de déterminer la performance de l'activité de placement de l'entreprise d'assurance. Pour le calcul, les produits directs, les bénéfices et pertes réalisés, les bénéfices et pertes comptables ainsi que les charges liées à l'administration des placements de capitaux sont additionnés dans le numérateur. Le volume moyen des placements de capitaux constitue le dénominateur (placements de capitaux pour compte d'autrui exclus).

Impressum

Éditeur

Autorité fédérale de surveillance
des marchés financiers FINMA
Laupenstrasse 27
CH-3003 Berne

Tél. +41 (0)31 327 91 00

Fax +41 (0)31 327 91 01

info@finma.ch

www.finma.ch

Conception et graphisme

Stämpfli SA, Berne

10 septembre 2020